

## **GRILLE INDICATIVE DES HONORAIRES**

### **2019**

Les honoraires ci-après exposés sont donnés à **titre indicatif** et correspondent à une moyenne des coûts les plus fréquemment appliqués. Ces tarifs peuvent varier selon le type de procédure ou d'acte, le temps requis pour l'étude et l'analyse du dossier, sa complexité, le degré de technicité requise, ainsi que, le cas échéant, des avantages pécuniaires procurés au Client. Les honoraires font l'objet d'une négociation entre le Client et l'Avocat.

Ils s'entendent hors taxe (HT), et seront majorés de la TVA au taux en vigueur (20%).

Ils ne couvrent ni les frais, ni les débours.

#### **1/ HONORAIRE AU TEMPS PASSE**

Taux horaire :	180 € HT/heure
Premier rendez-vous :	100 € HT / heure
Temps d'attente et de déplacement :	50 € HT /heure

#### **2/ HONORAIRE FORFAITAIRE**

Les tarifs indicatifs ci-après couvrent les diligences usuelles de base des prestations concernées. Toute difficulté particulière donnera lieu à une facturation complémentaire sur la base du taux horaire de 180 € HT.



#### **3/ HONORAIRE DE RESULTAT**

Selon l'importance et la complexité du dossier, l'honoraire au temps passé ou forfaitaire, pourra être complété par un honoraire de résultat (HR) compris entre 5% et 10 % HT des sommes obtenues.

### **DROIT CIVIL**

#### **Tentatives amiables :**

Courrier divers et lettre de mise en demeure :  
entre 150 € HT et 200 € HT

#### **Procédures judiciaires**

##### **Tribunal d'instance :**

Référé	800 € HT
Appel Référé :	1.400 € HT
Procédure au fond :	1.200 € HT
Appel au fond :	1.600 € HT
Postulation 1 <sup>ère</sup> instance :	350 € HT
Postulation appel :	600 € HT

##### **Tribunal de grande instance :**

Référé	1.000 € HT
Appel Référé :	1.400 € HT
Procédure au fond :	1.800 € HT
Appel au fond :	2.000 € HT
Postulation 1 <sup>ère</sup> instance :	500 € HT
Postulation appel :	600 € HT

### **DROIT COMMERCIAL**

#### **Contrats - E-commerce**

##### **Conditions générales (vente/utilisation)**

3.000 € HT

##### **Autres contrats :**

sur devis

#### **Tentatives de recouvrement amiable :**

##### **Courrier divers et lettre de mise en demeure :**

entre 150 € HT et 200 € HT

#### **Procédures judiciaires**

Référé :	1.000 € HT
Appel Référé :	1.200 € HT
Procédure au fond :	1.600 € HT
Appel au fond :	1.800 € HT
Postulation 1 <sup>ère</sup> instance :	350 € HT
Postulation appel :	600 € HT

#### **Cession de fonds de commerce**

Sur devis

### **DROIT DE LA FAMILLE**

#### **Procédures amiables :**

Divorce par acte d'avocat sans bien, sans enfant :  
entre 1.200 et 1.400 € HT

Divorce par acte d'avocat sans bien, avec  
enfant(s) : entre 1.500 et 1.800 € HT

Divorce par acte d'avocat avec bien(s), sans  
enfant : entre 1.800 € et 2.500 € HT

Divorce par acte d'avocat avec bien(s), avec  
enfant(s) : entre 2.000 et 2.600 € HT

Supplément en cas de prestation compensatoire :

500 € HT +HR

Convention parentale + homologation par le Juge :

entre 1.500 et 1.800 € HT

#### **Procédures contentieuses :**

sur devis

